

**Objet : ARS NA - Document IPA**

Mesdames, Messieurs,

Le pilier 1 du SEGUR de la SANTE « transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent » à travers sa mesure 6 du SEGUR de la Santé a pour ambition d'accélérer le déploiement des infirmiers en pratique avancée (IPA).

En vue des futures prises de postes des IPA en région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence régionale de santé a animé un groupe de travail composé de directeurs des soins, cadres paramédicaux, médecins et infirmiers en pratique avancée dont l'objectif était d'élaborer de concert une fiche de poste type.

Les réflexions du groupe de travail ont également porté sur la production d'un document listant les conseils relatifs à la rédaction du protocole d'organisation pour les établissements de santé et les structures d'exercice coordonné. Les enseignants universitaires en charge de la formation IPA des 3 facultés de médecine de la région Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, Limoges et Poitiers) ont souhaité également s'impliquer dans l'écriture des travaux.

Vous trouverez en pièce jointe le document à diffuser à l'ensemble de vos confrères, partenaires et adhérents. Nous vous précisons que ce dernier n'a pas de caractère opposable. Le support sera prochainement disponible et téléchargeable sur le site de l'ARS au lien suivant : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/infirmiers-en-pratique-avancee-ipa-en-nouvelle-aquitaine>

Bien cordialement,

**Martine IMBERT**

Directeur des soins – Conseillère technique régionale en soins  
Pôle Performance et Investissement

Pôle Gestion et Formation des Professionnels de Santé

Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

4 rue Micheline Ostermeyer BP 20570 86021 POITIERS Cedex

Tél. : 05.49.42.27.62 / Portable : 06.12.63.82.28

Courriel : [martine.imbert@ars.sante.fr](mailto:martine.imbert@ars.sante.fr)

[www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr](http://www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr)